

PUBLICATION LE 31 juillet 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE BESANÇON

Mme Anne VIGNOT - Maire

2, rue Megevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50

SIRET 21250056500016



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	CONCEPTION DE LA SCENOGRAPHIE, CONCEPTION ET FABRICATION DE LA SIGNALÉTIQUE DE L'EXPOSITION "CHOREGRAPHIES, DESSINER, DANSER (XVIIe-XXIe siècles)" AU MUSEE BEAUX-ARTS ET ARCHEOLOGIE DE BESANCON
Référence	2024-FCS-MBAA-0147
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FRC21
Lieu d'exécution principal	Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon 25000 Besançon
Durée	à compter du 30/09/24 Jusqu'au 22/09/25
Description	Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le présent marché a pour objet les prestations suivantes : - la conception d'un projet scénographique mettant en valeur les oeuvres, en cohérence avec le propos et le parcours de l'exposition - la conception d'un plan précis d'accrochage des oeuvres - la conception des plans côtés du mobilier à construire ou à adapter - le suivi de la fabrication scénographique avec l'équipe technique du musée - l'assistance au montage de l'exposition - la conception et la fabrication de la signalétique de l'exposition "Chorégraphies, dessiner, danser (XVIIe-XXIe siècles)" aura lieu du 19 avril au 21 septembre 2025 au musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon
Code CPV principal	92521100 - Services d'exposition dans les musées
Code CPV complémentaire	79421200 - Services de conception de projets autres que pour les travaux de construction
Forme	Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 33 400,00 €
Options	Non
Reconductions	Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Aucune avance prévue.

Les prix sont fermes.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation**Marché réservé** : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

OffresRemise des offres le **17/09/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Une visite sur site est préconisée. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier

25044 Besançon Cedex 3

Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

greffe.ta-besancon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 31/07/24 à la publication